



# CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE MBILE

---

**Observatoire des Camps de Réfugié-e-s  
Pôle Étude et Recensement des camps  
Zone Afrique**

MYHIÉ Nicolas & WAGANG Nono Martial  
Septembre 2022

 **O-CR**  
**L'OBSE**RVATOIRE  
des camps de réfugiés

PHOTO ©:GIZ

# CAMP DE MBILE



## LOCALISATION DU CAMP

## CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp  
Population accueillie

## RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

## LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp  
Les services assurés dans le camp

## ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Accès aux services essentiels  
Tensions avec la communauté hôte et pression sur l'environnement  
Accès aux droits  
Violences liées au genre  
Manque de financements

## SOURCES ET RÉFÉRENCES

# Localisation du camp de MBILE



LE CAMP DE MBILE SE SITUE :

- Latitude : 4.58333
- Longitude : 13.33333

Le camp est localisé dans l'arrondissement de Kentzou.

A proximité du camp de lolo à environ 10 km.



# CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

## CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP



Le Cameroun fait partie de la sous-région d'Afrique centrale et des Grands Lacs. Cette région connaît une **instabilité politique fréquente, pouvant déboucher sur des guerres civiles**. Ce contexte régional affecte actuellement le Cameroun, avec **trois crises humanitaires complexes et distinctes** : À l'ouest, le pays connaît d'importants déplacements de populations internes (environ 600 000 à 700 000 personnes) mais aussi en provenance du Nigéria (Plus de 360 000) [1]. Au nord, des violences notamment causées par la présence de Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad, provoquent le déplacement interne de 27 990 personnes en 2021 [2].

Et enfin à l'Est, avec d'importants flux de réfugié-e-s centrafricain-es. En effet, la République Centrafricaine (RCA) est l'un des pays les plus touchés localement [3] par l'instabilité politique. Depuis son accession à l'indépendance, la RCA n'a connu qu'une succession de crises politiques et sécuritaires qui ont causé de lourdes conséquences sur le plan humanitaire. La crise qui a éclaté en 2013 est sans doute l'une des plus sinistres qu'a connu le pays [4]. Celle-ci est la résultante du renversement du régime de François Bozizé, alors Président de la république, par la « Seleka », groupe rebelle conduit par Michel Djotodia, le 24 mars 2013 [5]. Les chiffres du bilan humanitaire sont révélateurs de l'ampleur de cette crise : Selon l'Organisation des Nations-Unies, plus de 600 000 Centrafricain-ne-s sont déplacé-e-s internes ou réfugié-e-s dans les pays voisins ; 1,7 million vivent en insécurité alimentaire ; 878 000 ont besoin d'assistance médicale [6].

En raison de l'intensité des affrontements, une bonne partie de la population centrafricaine a dû se réfugier dans les pays voisins notamment au Cameroun. Il est également à noter qu'une proportion importante de ces déplacé-e-s semble l'être de manière forcée : les anti-balakas ont volontairement chassé les populations Peuls de l'Ouest du pays dès 2014, mettant ainsi la main sur les régions diamantifères de Centrafrique [7]. Environ 270 000 réfugié-e-s centrafricain-ne-s sont présent-e-s dans l'Est Cameroun en Septembre 2019 [8] et on observe une forte augmentation en 2020 avec 292 000 personnes comptabilisées par le HCR fin novembre 2020 [9]. Cette augmentation est en partie expliquée par les nombreuses naissances dans les camps de la région, mais aussi par de nouveaux affrontements entre groupes armés à la frontière côté RCA entre juillet et septembre 2020 [10]. De nouvelles arrivées (plus de 4000) sont observées entre décembre 2020 et janvier 2021 dans le contexte des élections présidentielles en RCA [11].

Ces réfugié-e-s sont réparti-e-s dans plusieurs camps dont il est possible de citer entre autres : Lolo, Timangolo et Mbilé. Ce dernier, situé dans la région appelée région de l'Est, fera l'objet de cette étude.



**Environ 290 000 réfugié-e-s centrafricain-ne-s sont présent-e-s dans l'Est du Cameroun fin 2020.**

**Plus de 4000 nouvelles arrivées sont observées début 2021.**

# CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Le camp de Mbilé a été créé en **avril 2014** alors que les affrontements entre la « Seleka » et les « anti-balaka » sèment la terreur et la désolation au sein de la population qui est contrainte de fuir et de tout abandonner derrière elle. Selon les chiffres du HCR, entre le **1er janvier 2014 et le 12 octobre** de la même année, ce sont **134 360 réfugié-e-s** qui sont enregistré-e-s sur les régions frontalières de la RDC, dont **97 326 dans la région de l'Est**. Ces personnes viennent s'ajouter aux quelques **90 000 réfugié-e-s déjà arrivé-e-s au Cameroun entre 2004 et 2014** [12].



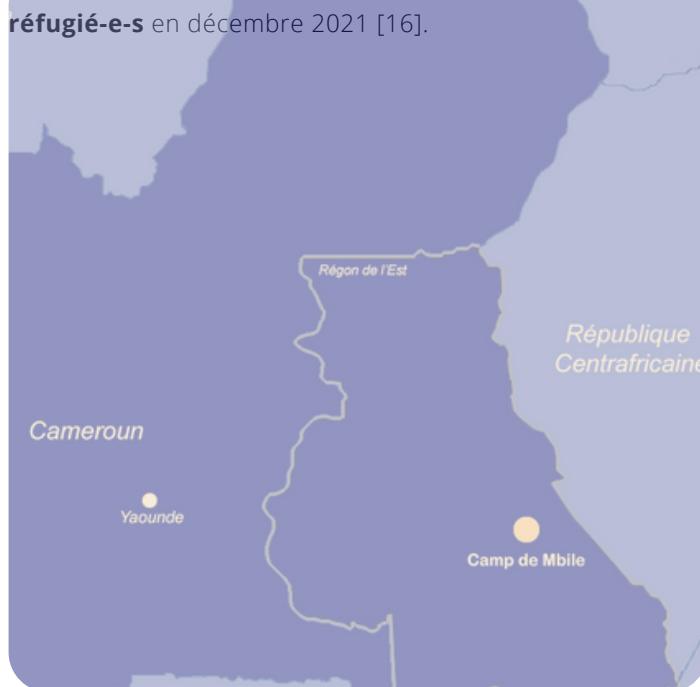
SOURCE : ONU INFO. PHOTO RIN/TILL MUELLENMEISTER.  
DES COMBATTANTS ANTI-BALAKA À BANGUI EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
(2014).

**Le camp de Mbilé s'étend sur une superficie de 48 hectares [13] et est situé à 38 km de la frontière avec la Centrafrique.** Le camp était subdivisé en trois secteurs en 2014 [14]. Le premier secteur compte sept blocs, le deuxième dix et le dernier quatre blocs [15].

Il est important également de noter la présence du **camp de Lolo à environ 10 kilomètres**, qui abrite **12 489 réfugié-e-s** en décembre 2021 [16].



SOURCE : ONU INFO. PHOTO IRIN/OTTO BAKANO.  
LE CONFLIT EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE A FORCÉ DES DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES À CHERCHER REFUGE AU CAMEROUN VOISIN (2014)



# LA POPULATION ACCUEILLIE



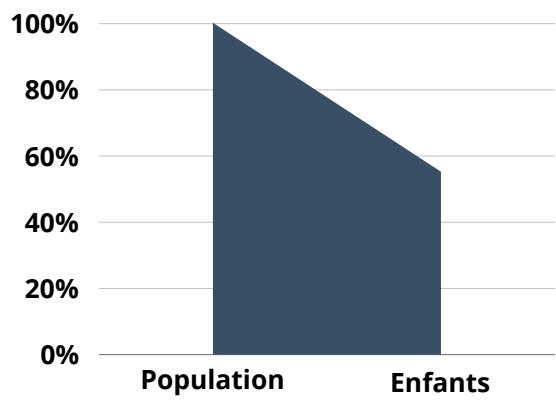
**Depuis sa création, la population du camp est croissante.** Elle est passée de 9 534 en août 2014 à 11 344 en janvier 2016, à 10 433 en octobre de la même année, de 11 366 en avril 2017 à 12 592 en décembre 2017 ; 13 121 en janvier 2019, 13 276 en décembre 2019 et 13 301 en décembre 2020. **En décembre 2021, la population du camp est de 11 032 habitant-e-s, repartie-s en 4019 ménages.**

La population est composée intégralement de réfugié-e-s centrafricain-ne-s, majoritairement issu-e-s de l'éthnie Peuh (91,89% de la population totale du camp) et de Haoussa (2,82%) en décembre 2021. La même année, 54,56% de la population a moins de 18 ans et les femmes représentent 50,61%. 98,97% de la population du camp est de confession musulmane et 1,03% des autres confessions. 4% des réfugié-e-s sont des producteurs et productrices de bétail, 5% des commerçant-e-s, 4% des travaux manuels, 5% des fermier-e-s et 3% sont sans qualification. L'une des autres activités largement représentée est celle des femmes au foyer (17%).

## | NATIONALITÉS PRÉSENTES DANS LE CAMP :

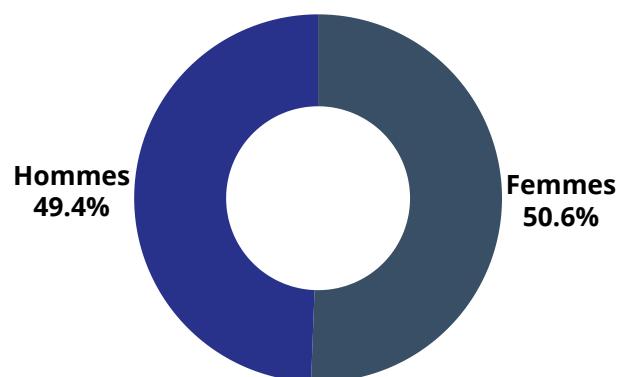
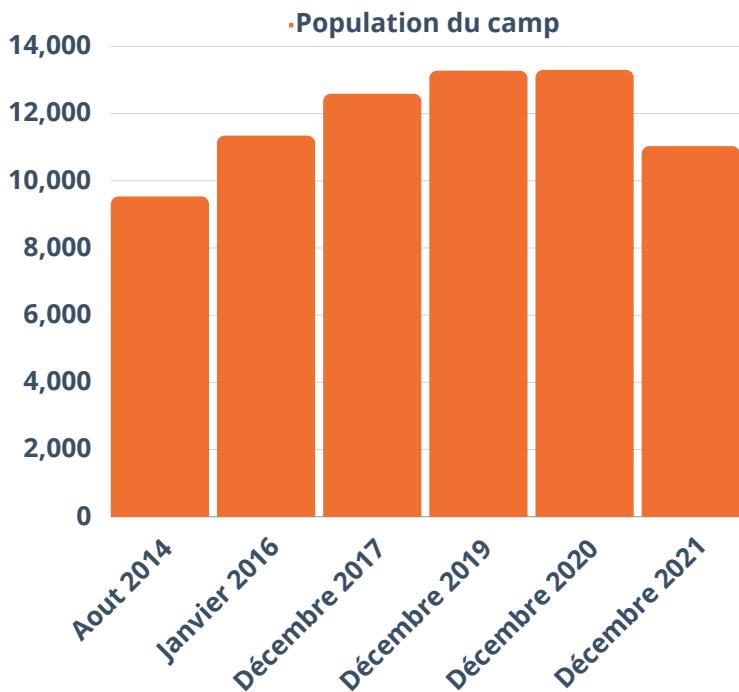


Centrafricain-e-s



54,56% de la population du camp a moins de 18 ans

## | DÉMOGRAPHIE (2021) :



Les femmes représentent 50,61% des occupant-e-s du camp

# LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE



**La politique d'accueil menée par les autorités camerounaises en fait une terre d'accueil favorable pour les populations de la sous-région et du continent qui fuient des conflits.** Le Cameroun est un État parti à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés [32] et à son protocole additionnel de 1967 [33]. Au niveau régional, le Cameroun est également partie à la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique [34].

Le législateur est intervenu pour fixer le cadre de protection des réfugiés. Le résultat de cette intervention est la Loi n°2005/006 du 25 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun qui organise la protection des réfugiés et demandeurs d'asile [35].

L'État du Cameroun est fortement impliqué dans le fonctionnement du camp de Mbilé. Il intervient dans plusieurs domaines par ses différents départements ministériels.

Selon le Comité permanent inter-organisations, la protection qu'offre l'État Camerounais aux populations de réfugié-e-s sur son territoire se définit comme : « *toutes les activités visant à obtenir le plein respect des droits des individus, conformément à l'esprit et à la lettre des législations concernées (droit international relatif aux droits de l'homme, droit international humanitaire et droit international des réfugiés)* » [36].

## PROTECTION

(SÉCURITÉ, DIGNITÉ ET DROITS DES PERSONNES)

**Ministère des Affaires Sociales**

**Ministère de la promotion de la Femme et de la Famille**

**Ministère de la justice**

**Ministère de l'administration territoriale**

Ce dernier a créé un poste de police dans le camp [37]

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

**Ministère de la Pêche et des industries animales**

**Ministère de l'Agriculture et du développement Rural**

**Ministère de la Santé** [38]

## WASH

**Ministère de la Santé**  
**Ministère de l'Eau et de l'Énergie** [39]

## SHELTER, MOYENS DE SUBSISTANCES

**Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable**  
**Ministère des Forêts et de la faune** [40]

## ÉDUCATION

**Ministère de l'Éducation de Base**  
**Ministère des Enseignements Secondaires** [41]

Si le Cameroun a toujours voulu être un refuge pour les populations des pays voisins fuyant des conflits ou des persécutions dans leurs pays, **les autorités sont aujourd'hui débordées par l'afflux massif des réfugié-e-s** venant non seulement de la RCA, mais également du Nigéria. Les tensions dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays compliquent la situation [42].

**Depuis l'adhésion du gouvernement dans le forum mondial des réfugié-e-s (GRF), certains progrès sont à noter quant à l'accès aux droits et l'inclusion des réfugié-e-s au système national** : La création d'un fond national pour l'emploi en partenariat avec le HCR et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ; la délivrance de plus de 218 000 cartes de réfugié-e-s en 2021, avec l'aide de la Banque Mondiale ; l'inclusion des étudiant-e-s réfugié-e-s dans le système éducatif au même titre que les étudiant-e-s camerounais-es ; et la prise en charge des frais médicaux des réfugié-e-s (30% par le gouvernement, 70% par le HCR) [43].



SOURCE : GOOGLE MAPS

Le camp est ouvert, mais les réfugié-e-s qui s'y installent n'ont l'autorisation de se déplacer que dans le département où est installé le camp, et dans une moindre mesure dans la région de l'Est [44]. Depuis le début des crises migratoires aux frontières centrafricaines, « *les autorités locales refusent de parler de camp* » [45] : Mbile ne semble pas avoir pour vocation de s'agrandir ou de se pérenniser, la logique étant plutôt au rapatriement volontaire des réfugié-e-s Centrafricain-e-s [46]. Le camp accueille toutefois toujours les primo-arrivée-e-s en fonction des événements en Centrafrique [47].

# LA GESTION DU CAMP

## LES GESTIONNAIRES DU CAMP



Sur le camp, selon les données du HCR de janvier 2019, sont totalisées 13 structures gouvernementales (cf. rôle de l'État), 05 institutions des Nations Unies, 08 ONG internationales, 02 ONG nationales [48].



- **Nations Unies :**

Elles sont au nombre de cinq à savoir : le Fond des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fond des Nations unies pour la population (UNFPA) [49]. Chacune de ces institutions intervient dans des secteurs précis sur le camp à savoir : abris, éducation, moyens de subsistance, nutrition, protection, santé, sécurité alimentaire, eau, assainissement et hygiène [50].

- **ONG Internationales :**

Le Comité international de la Croix Rouge (CICR), PLAN International, International Medical Corp (IMC), African Initiatives for Relief and Development (AIRD), Adventist Development and Relief Agency (ADRA), Africa Humanitarian Action (AHA), Lutheran World Federation (LWF) et l'Agence de Développement Economique et Social (ADES) [51].

- **ONG Nationales :**

Elles sont au nombre de deux : Il s'agit de la Croix Rouge Camerounaise (CRC) et de l'Association d'Assistance au Développement (ASAD) [52].

La situation de conflit en RCA, accompagnée par le grand nombre de personnes déplacées vers les pays voisins, a permis la reconnaissance du statut de réfugié prima facie pour les ressortissants de RCA [53]. Dans la région de l'est où se situe le camp de Mbile, l'état n'a pas mis en place les moyens pour traiter l'enregistrement et le traitement des demandes, contrairement aux directives du décret d'application n°2011/289, portant sur le fonctionnement des organes de gestion du statut de réfugiés au Cameroun [54].

**La détermination du statut de réfugié (DSR) est donc gérée par le HCR [55].**

Pour traiter les demandes, les agents du HCR doivent s'assurer de la nationalité du demandeur ou de la demandeuse. **Mais une grande partie d'entre eux/elles proviennent de zones rurales et reculées où l'accès à une reconnaissance et à des papiers d'état civil n'est pas toujours possible** [56]. En outre, la majorité de la population accueillie étant d'origine Peuhl, où la culture de la documentation d'état civil n'est pas répandue [57]. Pour pallier ces difficultés, les agent-e-s du HCR doivent travailler sur les témoignages des demandeur-se-s pour établir une biographie de la personne, de son histoire et de sa connaissance de la RCA... Mais les déplacé-e-s sont souvent originaires de zones rurales et peu scolarisées, n'ont pas toujours une bonne connaissance de leur pays, et les traumatismes dont sont victimes une partie d'entre elles et eux ne facilitent pas le travail du HCR [58].

Enfin, un accord existe entre le HCR, le Cameroun et la RCA concernant le rapatriement volontaire des réfugié-e-s centrafricain-ne-s. **Cet accord garantit aux personnes reconnues comme réfugié-e-s l'accès à une procédure de naturalisation à leur retour en RCA** [59].



SOURCE : RADIONDEKELUKA.ORG

CENTRAFRIQUE : RETOUR VOLONTAIRE DE 200 RÉFUGIÉS VIVANT AU CAMEROUN

# SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP



## • Accès à la santé :

Les réfugié-e-s ont un droit d'accès aux soins de santé adéquats et opportuns [60]. Plusieurs organismes y interviennent parmi lesquels le MINSANTE, OMS, UNICEF, UNFPA, UNHCR et AHA. Le service de santé dans le camp de Mbile ne compte qu'un seul poste de santé [61], surchargé [62].

Les dépenses de santé sont couvertes par le Ministère de la Santé à hauteur de 30%, et par le HCR pour les 70% restants [63].



## • Malnutrition :

15 institutions interviennent pour le service de sécurité alimentaire et de nutrition. Il s'agit entre autres du PAM, AHA, ASAD, UNICEF, OMS, UNFPA, UNHCR, MINSANTE, MINEPIA, MINADER et PLAN international (septembre 2021) [64]. Il est question pour toutes ces structures de s'assurer de la disponibilité des aliments pour tous les réfugié-e-s.

Les taux de malnutrition sont relativement faibles dans le camp. Selon les standards du HCR, le taux de malnutrition globale et le taux de malnutrition sévère doivent être respectivement inférieurs à 10% et 2%. Ces taux dans le camp de Mbilé sont de 5,20% pour le taux de malnutrition globale et 0,84% pour le taux de malnutrition sévère [65].

Des actions de prévention ont lieu dans le camp, notamment auprès des enfants de 6 à 59 mois, ainsi que des actions de sensibilisation et de dépistage chez les jeunes enfants, les femmes enceintes et allaitantes [66]. 825 personnes dans la région ont bénéficié d'une aide d'urgence [67].

- Ce dépistage s'accompagne d'actions du "Programmes globale d'alimentation complémentaire" (BSFP) tentant de développer les activités productrices de biens alimentaires avec la vaccination des animaux, la distribution d'insecticides, de filets contre les insectes, de formations...
- Le HCR et UNICEF tentent d'améliorer les conditions d'accès aux vaccins, et multiplient les actions de sensibilisations auprès de la population du camp [68].



## • Accès à l'eau :

Le service WASH est assuré par le MINEE, le MINSANTE, UNHCR, PLAN, CARE, ACF et l'ADES [69].

Le nombre de latrines par usager (43,74 utilisateurs et utilisatrices par latrine au lieu de 10 selon les standards du HCR), de douche (45,09 au lieu de 10), et de point d'eau (627 au lieu de 250-300) sont largement insuffisants [70].



## • Accès à l'électricité :

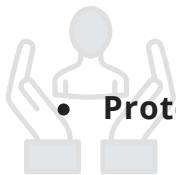
La région de l'est et plus précisément le département de Kadey où se situe le camp de Mbile ne sont que très partiellement électrifiés [71]. Le camp n'est donc pas connecté au réseau national.

Le site comptait en tout 12 lampes solaires, mais 6 ont été vandalisées et sur les 6 restants seuls 2 fonctionnaient en 2019 [72].



## • Accès à l'éducation

L'éducation dans le camp de Mbilé est prise en charge par le ministère de l'Éducation de base, le ministère de l'Enseignement secondaire, PLAN international, UNICEF et LWF [73]. Le camp compte quatre écoles primaires créées par l'État du Cameroun et aucune école secondaire [74]. Seulement 32,57% des enfants en âge scolaire sont inscrits à l'école primaire et 1,89% sont inscrits dans une école secondaire (décembre 2019) [75].



## • Protection et rapatriement

Les activités en matière de protection sont menées autour de sujets précis tels que : la protection de l'enfance, les violences sexistes, le droit au logement, le droit foncier et le droit de propriété, l'assistance juridique, la primauté du droit et justice, la défense des droits de l'homme et des droits des réfugiés [76]. Plusieurs acteurs interviennent dans le service de protection : la CRC, IMC, PLAN International, UNICEF, UNHCR, MINAS, MINPROFF, MINJUSTICE et MINAT [77].

Des progrès sont faits depuis l'adhésion du Cameroun au Global Refugee Forum (GRF) notamment sur l'intégration des étudiants dans le système éducatif, et des réfugié-e-s dans le système de santé [78].

Concernant le rapatriement volontaire des réfugié-e-s centrafricain-ne-s, 6 915 personnes ont exprimé leur volonté de retourner en Centrafrique entre janvier et Aout 2021 [79]. Le rapatriement devait commencer dès que les fonds étaient disponibles et que la situation dans les zones géographiques de rapatriement le permettait [80] :

des premiers rapatriements ont eu lieu en 2020 [81] mais l'arrivée au Cameroun de plus de 14 000 nouvelles et nouveaux réfugié-e-s depuis décembre 2020 [82] en raison d'instabilités semble montrer que les conditions ne sont pas encore réunies pour le rapatriement de l'ensemble des réfugié-e-s du camp de Mbile.

## • Abris et moyens de subsistance

Neuf institutions interviennent dans ce champ : ADES, UNHCR, MINEPDED, MINEFOF, CRC/FICR, LWF, ADRA/PAM [83]. Le HCR souligne toutefois un manque important d'abris dits « transitionnels » pour les ménages [84].

Les abris déjà installés souffrent d'une importante détérioration et d'un manque d'entretien, et la rareté des matériaux de construction dans la région et aux abords du camp ne permettent pas aux réfugié-e-s d'entretenir leurs abris [85]. Une initiative du Gesellschaft für Zusammenarbeit (GIZ) vise à former la population du camp à la production de briquettes de sciure à partir de matériaux locaux [86].



# ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

## ACCÈS AUX DENRÉES ALIMENTAIRES

**L'accès aux denrées alimentaires constitue l'un des principaux enjeux pour la population du camp mais aussi pour la population hôte [87].**

La sécurité alimentaire est notamment compromise à cause de la faiblesse des crédits distribués pour l'achat des vivres. Ces crédits doivent être inférieur ou égal à 2100, mais seulement 1050 sont distribués [88].

Par ailleurs, on constate une prévalence de la malnutrition aiguë dans le camp par rapport à la région de l'est : Celle-ci est de 4,5% chez la population hôte, et de 12,5% chez les réfugié-e-s en 2020. Celle-ci était de 8,8% en 2016, on constate donc une forte détérioration en quelques années seulement [89].

**Un des grands enjeux est, enfin, de permettre une meilleure diversification des rations alimentaires [90].**

## ACCÈS À L'EAU

L'accès à l'eau et à l'assainissement est très difficile dans la région, indépendamment de l'afflux de réfugié-e-s [91]. Dans le camp, l'assainissement est pratiquement inexistant, et le nombre de puits et l'entretien des ouvrages WASH ne semblent pas suffisants [92]. Certains forages, puits et sources sont inutilisables depuis plusieurs années et doivent être réhabilités [93], et d'autres doivent être construits [94].

**Au-delà de l'insuffisance de points d'eaux et de sanitaires dans le camp détaillé précédemment,**



il est important de noter une insuffisance de la quantité d'eau disponible par personne et par jour (18,15 litres au lieu des 20 litres ou plus recommandés par les standards du HCR) [95].

## ÉDUCATION

**Les écoles ne comptent pas assez de salles de classe et ne disposent pas de latrines ou de points d'eau pour la majorité d'entre elles [96].**

Les écoles du camp sont restées fermées très longtemps pendant et après la crise du Covid-19, deux tiers des écoles de la région n'étaient pas rouverts à la rentrée 2021 et celles des camps ne faisaient pas exceptions [97]. **Le HCR souligne le manque de personnel mis à disposition par l'état, et réclame une meilleure intégration des enfants dans le système éducatif national [98]. Le mariage infantile et les violences liées au genre sont dénoncés par les acteurs locaux et sont autant d'entraves à la scolarisation des enfants des camps, notamment des jeunes femmes [99].**

## TENSION AVEC LA COMMUNAUTÉ HÔTE ET PRESSION SUR L'ENVIRONNEMENT

L'important afflux de réfugié-e-s dans la région de l'Est intervient dans un contexte d'effondrement de l'économie locale largement dépendante du commerce transfrontalier, et de l'économie nationale en raison des crises en RCA, au Nord et à l'Ouest du pays [100].

**Ces mouvements de population entraînent une forte pression sur un environnement déjà tendu ainsi que sur les services socio-économiques de bases (santé, éducation, accès à l'eau et aux denrées alimentaires essentiellement) [101].**

Cela débouche sur des tensions avec la communauté hôte, se traduisant par un repli identitaire, ethnique et religieux qui peut s'observer depuis au moins 2014 [102].

**L'une des problématiques cristallisant ces tensions concerne l'accès aux ressources naturelles et aux denrées alimentaires.** En effet, les villages de la région sont concentrés le long de la route principale, et disposent d'un droit d'exploitation des terres et des ressources naturelles dans un rayon de deux kilomètres autour des habitations [103]. La région n'est pas très dense (100 hab/Km<sup>2</sup>), mais cela ne laisse environ qu'un hectare en moyenne par habitant-e-s dans une zone où les principales activités économiques sont l'agriculture et la foresterie [104]. La quantité de bois coupé pour la construction ou le chauffage augmente pour satisfaire les demandes de la population hôte et de la population des camps, et cela affecte le renouvellement de la ressource à terme, mais surtout entraîne de vives tensions [105].

De plus, le rendement de ces terres agricoles dans cette zone tropicale sont relativement faibles, et combiné à la rareté du foncier, cela ne laisse que peu de places aux réfugié-e-s nouvellement arrivé-e-s pour développer des activités de subsistance [106].

Enfin, l'occupation du sol engendré par l'installation de camps réduit en plus les zones de pâturage pour le bétail, alors que les tensions en RCA limitent déjà les pratiques habituelles de transhumance transfrontalière [107].

Pour tenter de répondre à ces enjeux, des initiatives comme celle du GIZ essayent de faciliter la création et l'utilisation de solutions locales, comme la création de fours à base de matériaux locaux [109] ; mais aussi par la fabrication de charbon dans le camp afin de créer des activités économiques, de répondre aux besoins de bois de chauffage, et de donner la priorité de la coupe aux populations hôtes [110].

“

QUAND ILS SONT ARRIVÉS, ILS NOUS ONT BEAUCOUP DÉRANGÉS, ET LEUR PRÉSENCE NOUS DÉRANGE ENCORE. ILS SE SERVAIENT DANS NOS CHAMPS, VOLAIENT NOS PRODUITS VIVRIERS. CEUX QUI ONT DES BŒUFS DÉTRUISENT NOS CULTURES. ON NE PEUT MÊME PLUS METTRE UN PIED À LA RIVIÈRE TANT ELLE EST SALE. DES FOIS, IL Y A MÊME DES BAGARRES, ET QUAND ON SE PLAINT, ILS DISENT QU'APRÈS CE QU'ILS ONT VÉCU EN CENTRAFRIQUE, ILS NE VONT PAS AVOIR PEUR DE NOUS. AVANT, NOUS ÉTIIONS 700 PERSONNES À GOMALA, ET MAINTENANT PRÈS DE 2 000. NOUS NE REFUSONS PAS LES GENS AU VILLAGE, MAIS IL FAUT PENSER AUSSI AUX AUTOCHTONES.

Felix Kendi (2017), Chef du village de Gomala, situé à quelques centaines de mètres du camp de Mbile [108]

”

## ACCÈS AUX DROITS

**Le HCR dénonce un manque d'accès aux droits pour les réfugié-e-s du camp de Mbilé avec notamment l'absence de cartes d'identités nationales pour réfugié-e-s, ce qui entraîne entre autre une impossibilité d'accéder au système bancaire national [111].**

Une autre problématique importante est l'impossibilité pour les réfugié-e-s de quitter le département où se trouve leur camp d'accueil.

Si cela semble être des enjeux prioritaires, il est peu probable que des progrès soient faits dans l'immédiat : en effet, la GIZ souligne qu'avec les difficultés économiques que traverse le pays, et la crainte d'une montée du radicalisme religieux notamment au Nord et à l'Est du pays, les conditions ne sont pas favorables à une intégration des réfugié-e-s et entraînent une appréhension du gouvernement ne favorisant pas son engagement pour une politique plus accueillante.

Malgré de récents progrès dans l'inclusion des réfugié-e-s dans le système de santé, du travail et pour les étudiant-e-s depuis l'adhésion du gouvernement Camerounais dans le Global Refugee Forum (GRF) [114], le HCR pointe du doigt le manque d'avancées dans l'enregistrement des naissances des personnes sans certificats de naissance [115]. En effet, moins de 1000 enfants reçoivent un certificat sur l'ensemble des trois régions frontalières avec la Centrafrique [116].

## VIOLENCES LIÉES AU GENRE

**Le confinement a entraîné une forte hausse des violences liées au genre dans les camps de l'Est du Cameroun, avec notamment une augmentation du nombre de féminicides déclarés.** Le nombre total de ces violences et féminicides n'est pas connu en raison de l'absence de service spécialisé à l'échelle du camp, mais aussi à l'échelle régionale [117].

Ces problématiques ne sont aujourd'hui pas prises en compte en l'absence de prévention et de réponse juridique [118]. Les documents consultés pour la rédaction de cette fiche camp n'ont pas mis en avant de projets de réduction des inégalités

## MANQUE DE FINANCEMENT

liées aux genres, malgré la mise en garde du HCR et d'autres acteurs sur des problématiques de violences [119], de mariage infantile et de non-scolarisation des jeunes femmes [120].

**Les enjeux liés à l'accueil des réfugié-e-s Centrafricain-ne-s dans le camp de Mbile sont invisibilisés par d'autres enjeux plus récents ou plus urgents dans la région, comme les déplacements de population liés à la présence de Boko-Haram au nord du pays** [121]. Baseme Kulimushi, chef du bureau du HCR dans l'est du Cameroun expliquait au journal Le Monde en 2017 que les besoins dans la région étaient estimés à près de 55 millions de dollars en 2016, mais que « *À la fin de l'année, nous n'en avons obtenu que 21 millions* » [122]. En 2020, les besoins nationaux pour l'aide humanitaire étaient chiffrés à hauteur de 391 millions, mais seulement 50% ont été financés [123]. Ce manque de financement constitue un véritable obstacle à la création de solutions durables pour les habitant-e-s du camp de Mbile.



# SOURCES ET RÉFÉRENCES

[1] OCHA, IOM, UNHCR « Humanitarian response plan 2021 »

<https://fts.unocha.org/appeals/1030/flows?%5B1%5D=destinationOrganizationAllTypeIdName%3A116%3AU%20agency>

[2] OCHA, Cameroun : Extrême-Nord, Rapport de situation No. 17, décembre 2021, p1

<https://reliefweb.int/report/cameroun/cameroun-extr-me-nord-rapport-de-situation-no-17-d-cembre-2021>

[3] Thibaud Lesueur, « République centrafricaine : autopsie d'une crise méconnue », Politique Etrangère, 2014/3, p.163-174

<https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2014-3-page-163.htm>

[4] Ibid.

[5] Ibid.

[6] Office for Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), « République centrafricaine : rapport de situation », n°28, 4 juin 2014 cité par ibidem

[7] Bensimon, C. « Dans l'est du Cameroun, où les réfugiés centrafricains se désolent de vivre « comme des mendians », Le Monde Afrique, 23 mai 2017.

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/05/22/dans-l-est-du-cameroun-ou-les-refugies-centrafricains-se-desolent-de-vivre-comme-des-mendians\\_5131879\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/05/22/dans-l-est-du-cameroun-ou-les-refugies-centrafricains-se-desolent-de-vivre-comme-des-mendians_5131879_3212.html)

[8] Emmanuel Batamag, « Cameroun : réfugiés centrafricains, la crise oubliée ? », Afrik.com, 09 mars 2017

<https://www.afrik.com/cameroun-refugies-centrafricains-la-crise-oubilee>

[9] OCHA, IOM, UNHCR « Humanitarian response plan 2021 », p10, op.cit.

[10] Ibid.

[11] Ibid.

[12] GiZ, 2016, «Programme de réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République Centrafricaine au Cameroun », P2

[13] Voir UNHCR, Profil du site de Mbilé, octobre 2016 ; p.1

[14] Florine Mouano, « Mbilé : Plus de 11 mille réfugiés Centrafricains cohabitent avec les populations locales », Journal du Cameroun, 10 avril 2017

<https://www.journalducameroun.com/mbilé-plus-de-11-mille-refugies-centrafricains-cohabitent-populations-locales-cameroun/>

[15] Ibid.

[16] Voir UNHCR, Profil du site de Lolo, décembre 2021, p1

<https://reliefweb.int/report/cameroun/cameroun-profil-du-camp-de-lolo-d-cembre-2021>

[17] UNHCR, Profil du site de Mbilé, Août 2014, p.1

[18] UNHCR, Profil du site de Mbilé, Janvier 2016, p.1

[19] UNHCR, Profil du site de Mbilé, Octobre 2016, p.1

[20] UNHCR, Profil du site de Mbilé, Avril 2017, p. 1

[21] UNHCR, Profil du site de Mbilé, Décembre 2017, p.1

[22] UNHCR, Profil du site de Mbilé, Janvier 2019, p.1

[23] UNHCR, Profil du site de Mbilé, Décembre 2019, p.1

[24] UNHCR, Profil du site de Mbilé, Décembre 2020, p.1

[25] UNHCR, Profil du site de Mbilé, décembre 2021, p.1

[26] Ibid.

[27] Ibid.

[28] Ibid.

[29] Ibid.

[30] Ibid.

[31] Ibid.

[32] United Nation Treaties collection, Publication, Convention de Genève relative au statut des réfugiés, 1961, <https://treaties.un.org/doc/Publication/MTDSG/Volume%20I/Chapter%20V/V-2.fr.pdf>

[33] CNDA, les textes du droit d'asile, le protocole de New-York de 1967 relatif au statut des réfugiés. <http://www.cnida.fr/content/download/35250/304109/version/1/file/D%20202%20Protocol-de-new-york-1967.pdf>

[34] Union Africaine, Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique de 1969

<https://au.int/sites/default/files/treaties/36400-sl-OAU%20Convention%20Governing%20the%20Specific%20Aspects%20of%20Refugee%20Problems%20in%20Africa.pdf>

[35] Consultable ici : <https://www.refworld.org/pdfid/44eb242e4.pdf>

[36] Inter-Agency Standard Committee, « Politique du Comité Permanent Inter institutions sur la Protection dans le cadre de l'action humanitaire », p.2, [https://interagencystandingcommittee.org/system/files/iasc\\_protection\\_policy\\_french\\_logo\\_final.pdf](https://interagencystandingcommittee.org/system/files/iasc_protection_policy_french_logo_final.pdf)

[37] UNHCR, Profil du site de Mbilé, janvier 2019 ; p.4, op.cit.

[38] Ibid.

[39] Ibid.

[40] Ibid.

[41] Ibid.

[42] GiZ, 2016, « Programme de réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République Centrafricaine au Cameroun », P7

[43] OCHA, Cameroon Humanitarian Dashboard – January to September 2021

[https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/cmr\\_humanitarian\\_dashboard\\_q3\\_jan\\_sept\\_2021\\_vf.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/cmr_humanitarian_dashboard_q3_jan_sept_2021_vf.pdf)

[44] UNHCR, Profil du site de Mbilé, décembre 2021 ; p2, op.cit.

[45] Bensimon, C. « Dans l'est du Cameroun, où les réfugiés centrafricains se désolent de vivre « comme des mendians », Le Monde Afrique, 23 mai 2017, op.cit.

[46] CR (2019) Accord tripartite pour le rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains vivant au Cameroun entre le gouvernement du Cameroun, le gouvernement de la République centrafricaine et le HCR <https://bit.ly/TripartiteAgr-CAR-Cameroun-2019>

[47] Voir partie 1.2, Population accueillie

[48] UNHCR, Profil du site de Mbilé, janvier 2019 ; p.4., op.cit

[49] Ibid.

[50] Ibid, p2.

[51] Ibid, p4.

[52] Ibid.

[53] Tiadjieu, B. "L'enregistrement des réfugiés dans la façade Est du Cameroun ", Revue Migration Forcées, Novembre 2020. p47 <https://www.fmreview.org/sites/fmr/files/FMRdownloads/fr/reconnaître-refugiés/tiadjieu.pdf>

[54] Lien vers le décret d'application n°2011/289 <https://www.refworld.org/docid/4f0efbf2.html>

[55] Ibid.

[56] Ibid, p48.

- [57] Ibid, p47.
- [58] Ibid.
- [59] HCR (2019) Accord tripartite pour le rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains vivant au Cameroun entre le gouvernement du Cameroun, le gouvernement de la République centrafricaine et le HCR  
[bit.ly/TripartiteAgr-CAR-Cameroun-2019](https://TripartiteAgr-CAR-Cameroun-2019)
- [60] Manuel SPHERE, version provisoire, op. cit, p.334
- [61] UNHCR, Profil du site de Mbilé décembre2019, op. cit. p.2
- [62] GiZ, 2016, «Programme de réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République Centrafricaine au Cameroun », p8, op.cit.
- [63] OCHA, Cameroon Humanitarian Dashboard - January to September 2021, op.cit.
- [64] Ibid, p2.
- [65] Ibid. Ces données ont connu une légère augmentation par rapport à décembre 2019 où elles étaient respectivement de 4% pour le taux de malnutrition globale, 0,80% pour le taux de malnutrition sévère.
- [66] Ibid.
- [67] Ibid, p7.
- [68] Ibid, p2.
- [69] GiZ, 2016, «Programme de réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République Centrafricaine au Cameroun », P7, op.cit.
- [70] UNHCR, Profil du site de Mbilé décembre 2021, p.2, op.cit.
- [71] Analyse des couches « Électrification rurale » et « Réseau Électrique » du Système d'Information Géographique du Cameroun, consulté le 29/01/2022  
[https://www.mng-cameroun.org/SIG/th\\_Reseau/default.asp](https://www.mng-cameroun.org/SIG/th_Reseau/default.asp)
- [72] UNHCR, Profil du site de Mbilé - décembre 2019, op. cit. p.2, op.cit.
- [73] Ibid.
- [74] Ibid.
- [75] UNHCR, Profil du site de Mbilé, décembre 2019, p.2, op. cit.
- [76] Manuel SPHERE, version provisoire, 4ème édition, 2018, p. 43, op cit.
- [77] Voir UNHCR, Profil du site de Mbilé janvier 2019, p.4, op cit.
- [78] OCHA, Cameroon Humanitarian Dashboard - January to September 2021, op cit.
- [79] Ibid, p11.
- [80] Ibid
- [81] France 24, « Réfugiés centrafricains : le retour au pays, après sept ans d'exil au Cameroun », Mars 2020  
Reportage disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=jG8EpjThu5A>
- [82] OCHA, Cameroon Humanitarian Dashboard - January to September 2021, op cit.
- [83] Voir UNHCR, Profil du site de Mbilé décembre 2021
- [84] Ibid.
- [85] Ibid.
- [86] Journalducameroun.com, "plus de 11 000 réfugiés centrafricains cohabitent avec les populations locales (Est-cameroun)", 2017, op.cit.
- [87] Ibid, p2.
- [88] Ibid.
- [89] OCHA, Cameroon Humanitarian Dashboard - January to September 2021, op cit.
- [90] UNHCR, Profil du site de Mbilé décembre 2021, p.4
- [91] Ibid.
- [92] UNHCR, Profil du site de Mbilé décembre 2021, p.2, op.cit.
- [93] UNHCR, Profil du site de Mbilé décembre 2020, p.2, op.cit.
- [94] UNHCR, Profil du site de Mbilé décembre 2021, p.1, op.cit.
- [95] Ibid, p2.
- [96] OCHA, Cameroon Humanitarian Dashboard - January to September 2021, p.5
- [97] Ibid.
- [98] Voir UNHCR, Profil du site de Mbilé janvier 2019, p.6
- [99] OCHA, Cameroon Humanitarian Dashboard - January to September 2021, p.5
- [100] GiZ, 2016, «Programme de réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République Centrafricaine au Cameroun », op.cit.
- [101] Ibid.
- [102] Ibid.
- [103] GiZ, 2016, « Programme de réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République Centrafricaine au Cameroun », op.cit.
- [104] OCHA, Cameroon Humanitarian Dashboard - January to September 2021, p.5
- [105] Voir UNHCR, Profil du site de Mbilé décembre 2021
- [106] GiZ, 2016, « Programme de réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République Centrafricaine au Cameroun »
- [107] Ibid.
- [108] Propos réaccueillis par Cyril Bensimon, dans : Bensimon, C. « Dans l'est du Cameroun, où les réfugiés centrafricains se désolent de vivre « comme des mendiants » », Le Monde Afrique, 23 mai 2017
- [109] Florine Mouano, « Mbilé : Plus de 11 mille réfugiés Centrafricains cohabitent avec les populations locales », Journal du Cameroun, 10 avril 2017, op.cit.
- [110] GiZ, 2016, « Programme de réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République Centrafricaine au Cameroun », op.cit.
- [111] UNHCR, Profil du site de Mbilé décembre 2021.
- [112] Ibid.
- [113]GiZ, 2016, «Programme de réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République Centrafricaine au Cameroun », 2019
- [114] OCHA, Cameroon Humanitarian Dashboard - January to September 2021
- [115] UNHCR, Profil du site de Mbilé décembre 2021 - p3
- [116] OCHA, Cameroon Humanitarian Dashboard - January to September 2021 - p9
- [117] Ibid.
- [118] UNHCR, Profil du site de Mbilé décembre 2021 - p3
- [119] OCHA, Cameroon Humanitarian Dashboard - January to September 2021 - p9
- [120] Ibid - p.5
- [121] Bensimon, C. « Dans l'est du Cameroun, où les réfugiés centrafricains se désolent de vivre « comme des mendiants » », Le Monde Afrique, 23 mai 2017
- [122] Ibid
- [123] ONU Info, « Cameroun : 4,4 millions de personnes auront besoin d'aide humanitaire cette année (OCHA) », 8 Avril 2021.  
Disponible à cette adresse : <https://news.un.org/fr/story/2021/04/1093532>